

Arrêté n° 2024/G-70 complétant l'arrêté n° 2024/G-07 fixant la liste des membres de jurys de concours et examens professionnels pour l'année 2024.

Le Président,

- VU** le code général de la fonction publique ;
- VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU** l'arrêté n° 2024/G-07 en date du 11 janvier 2024 fixant la liste des membres de jurys de concours et examens professionnels pour l'année 2024 ;

ARRÊTE

Art. 1 : Se rajoute en tant que membre des jurys pour l'année 2024 :

Madame	DELISE	Edwige	Adjoint d'animation p ^{al} de 2 ^{ème} classe – ville de Soultz
--------	--------	--------	--

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié sur le site du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin,

Fait à Colmar, le 7 juin 2024


Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2024G70

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-06-07T09-59-18.00 (MI253445817)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20240607-2024G70-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Arrêté n. 2024/G-70 complétant l'arrêté n. 2024/G-07 fixant la liste des membres de jurys de concours et examens professionnels pour l'année 2024

Date de décision : 07/06/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [arrete_general_compo_2024_v6_pre...](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 07/06/24 à 09:59

Par [HUGELIN Marisa](#)

Transmis

Date 07/06/24 à 09:59

Par [HUGELIN Marisa](#)

Accusé de réception

Date 07/06/24 à 10:05